



# Évaluation des financements de la BEI à l'appui de l'action en faveur du climat au sein de l'UE-28 (2010-2014)

Les changements climatiques constituent une menace imminente et potentiellement irréversible pour l'humanité, la biodiversité et la planète.

L'action pour le climat est une priorité majeure de la Banque européenne d'investissement qui a pour objectif d'y consacrer au moins 25 % de son volume global de prêt. Ces cinq dernières années, la BEI a pris une série d'initiatives afin d'intégrer la question de l'action pour le climat dans ses projets, son portefeuille et son champ d'intervention sectoriel.

Début 2015, la BEI a lancé une consultation publique sur ses activités à l'appui de l'action en faveur du climat, avant de présenter, en septembre 2015, sa stratégie climatique. Il a été tenu compte de la présente évaluation lors de l'élaboration de cette stratégie.

L'intégration de l'action pour le climat désigne les processus par lesquels la BEI et les membres de son personnel, y compris ceux dont le travail ne concerne pas exclusivement la lutte contre les changements climatiques, concourent à la réalisation des objectifs climatiques de la Banque. L'organisation, les outils et les processus de la BEI doivent donc être de nature à sensibiliser les intervenants aux questions liées à l'action pour le climat.

L'évaluation était axée sur les activités de prêt de la BEI ayant trait à l'atténuation des changements climatiques (et non à l'adaptation à leurs effets), ce qui représentait 75 milliards d'EUR de prêts. Elle a porté sur l'impact des projets climatiques financés par la Banque et sur la manière dont l'action en faveur du climat est intégrée au sein de la BEI.

## Conclusions de l'évaluation

La Banque :

- a atteint son objectif de 25 %, mais elle sera confrontée à plusieurs défis pour continuer à y parvenir à l'avenir ;
- a apporté une contribution importante dans le domaine des énergies renouvelables.

## Défis

### Impact

Compte tenu des objectifs plus ambitieux de l'UE en matière d'action pour le climat, la BEI devrait mettre davantage l'accent sur l'impact de ses prêts sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, plutôt que sur les seuls volumes.

### Distance par rapport à l'objectif

La Banque doit œuvrer davantage à réduire la « distance par rapport à l'objectif » des États membres, surtout en ce qui concerne l'efficacité énergétique. Elle doit proposer de nouveaux mécanismes de financement innovants qui font intervenir le panachage de ressources et les services de conseil. La Banque a récemment lancé des initiatives dans ce domaine (le PF4EE par exemple).

### Répartition sectorielle

Certains secteurs relevant de l'action pour le climat qui, auparavant, bénéficiaient d'un soutien massif (le secteur automobile par exemple) n'apportent pas de contribution majeure à l'atténuation des changements climatiques. Des secteurs qui étaient jusqu'alors fortement représentés dans le portefeuille pourraient ne pas l'être autant à l'avenir, notamment parce qu'ils atteignent un seuil de saturation dans certains pays (par exemple les lignes ferroviaires à grande vitesse) ou qu'ils se sont bien développés de sorte que la valeur ajoutée de la participation de la BEI décroît. Une baisse de l'activité de prêt dans des secteurs qui représentent de grands volumes de financement pourrait rendre l'objectif de la Banque en matière d'action pour le climat plus difficile à atteindre.

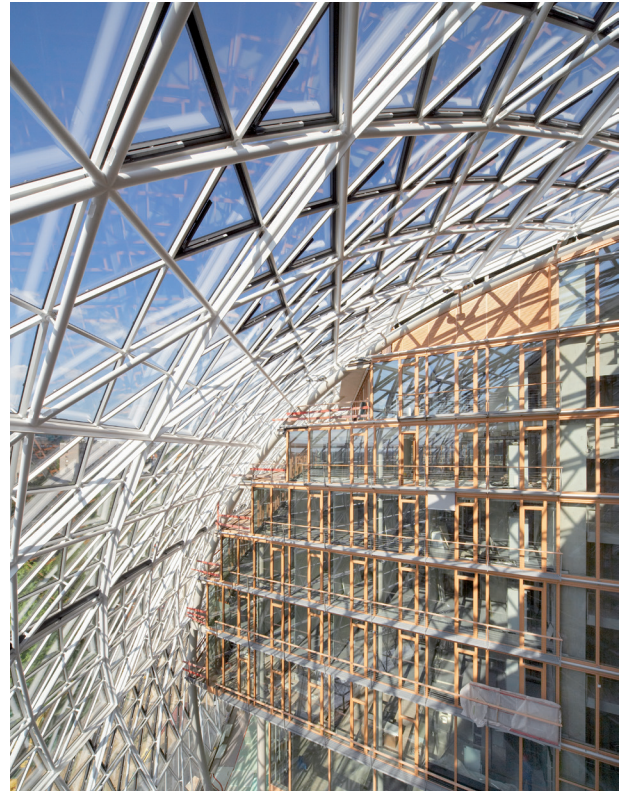
### Plan d'investissement pour l'Europe

La hausse du volume des financements de la BEI signifie que l'objectif visant à consacrer 25 % du portefeuille à l'action en faveur du climat représentera un volume absolu plus élevé qu'auparavant, nécessitant l'élaboration de projets supplémentaires.

### Recommandations clés

La Banque devrait :

- chercher à adopter une stratégie qui soit plus en adéquation avec la politique climatique de l'UE et qui, au-delà des seuls volumes de prêt, cible l'incidence des projets sur les émissions de gaz à effet de serre ;
- faire en sorte que son organisation interne facilite la mise en œuvre de cette stratégie, y compris le suivi des résultats, afin que l'impact puisse être évalué et servir à orienter les stratégies futures.



L'évaluation complète est disponible à l'adresse suivante : <http://www.eib.org/infocentre/publications/all/evaluation-eib-financing-of-climate-action-within-the-eu-2010-2014.htm>

**Banque européenne d'investissement**

*La banque de l'UE*

### Contacts

#### Division Évaluation des opérations

[Evaluation@eib.org](mailto:Evaluation@eib.org)  
[www.bei.org/evaluation](http://www.bei.org/evaluation)

#### Bureau d'information

+352 4379-22000  
 +352 4379-62000  
 [info@bei.org](mailto:info@bei.org)

#### Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer  
L-2950 Luxembourg  
 +352 4379-1  
 +352 437704  
[www.bei.org](http://www.bei.org)